



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le Conseil municipal de la municipalité d'East Hereford a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 ci-dessous détaillées a été accepté et adopté à l'unanimité, selon l'article 148 du Code Municipal du Québec :

Lundi 6 janvier 2025	Lundi 7 juillet 2025
Lundi 3 février 2025	Lundi 4 août 2025
Lundi 10 mars 2025	Mardi 2 septembre 2025
Lundi 7 avril 2025	Lundi 6 octobre 2025
Lundi 5 mai 2025	Lundi 3 novembre 2025
Lundi 2 juin 2025	Lundi 1 décembre 2025

DONNÉ à East Hereford ce septième jour de novembre 2024.

Directeur général et
greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Lessard, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessous conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : à savoir :

- 1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST
HEREFORD
- 2^{ième} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST
HEREFORD

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de novembre 2024.

Directeur général et
Greffier-trésorier par intérim